0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAIN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/10/2025
Réuni le : 16/10/2025
Sous la présidence de : Lyes Choulak
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Stade HUNAUT + CITY-STADE Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les conventions concernant l'utilisation des équipements sportifs de la ville pour 2025-2026 :
- stade Jacques Hunaut
- plateau de basket/city-stade.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Choulak
Prénom : Lyes
Signé le : 21/10/2025 14:18:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.